

VERZENAY Info

Année 2, Numéro 5

5 Mars 2002

Secrétariat de Mairie

Du lundi au Vendredi de:
9h00 à 12h30
Tél : 03.26.49.42.68
Fax : 03.26.49.44.03

Permanence du Maire

re

Du Lundi au Vendredi
De 11h00 à 12h30

Bibliothèque

Municipale

Mardi de 17h00 à 18h30
Mercredi de 16h00 à 18h00
Vendredi de 16h00 à 19h00
Samedi de 10h00 à 12h00

Tél : 03.26.49.80.51

Collecte sélective

-Ordures ménagères
(couverture bordeaux)

Mardi à partir de 14h00

-Collecte sélective
(couverture bleu et jaune)
Vendredi à partir de 4h00
sortir les bacs le jeudi soir

Déchetterie

(Sillery)

Du Mardi au Samedi
de 14h00 à 18h00

Tél : 03.26.49.14.12

Numéros

d'urgences

Pompiers: 18
Samu: 15
Police: 17

Centre anti-poison:
03.83.32.36.36
Gendarmerie de Beaumont:
03.26.03.92.40

Le mot du Maire

Chères Bouquines, chers Bouquins,

Voici quelques nouvelles de votre commune et de ses projets.

Le dossier en vue de la construction de quatre logements locatifs à l'emplacement de la chambre chaude est en voie d'achèvement. Le départ des travaux est prévu début 2003 et la mise à disposition des appartements en 2004. La priorité d'affectation sera donnée aux habitants de la commune.

La révision du P.L.U (Plan Local d'Urbanisme) anciennement P.O.S a été demandé dans l'espoir d'obtenir le reclassement de quelques terrains en vue de l'implantation de nouvelles constructions.

Vous avez pu lire dans « L'Union » que lors de sa dernière réunion, le Conseil Communautaire a décidé et délibéré à l'unanimité de modifier l'appellation du musée de la vigne pour l'appellation « **Le Phare de Verzenay en Champagne** ». Ceci, faisant suite à la demande du Maire et du Conseil Municipal qui tenaient à ce que le phare ne soit pas dissocié du nom de Verzenay. Pour ceux qui le souhaitent, son budget de fonctionnement peut-être consulté en mairie.

Enfin, la subvention pour les travaux de réfection de la toiture de l'église est accordée. Le début des travaux est prévu cette année.

Le maire,
Michel ARTICLAUT

Informations Générales

Garderie de l'école maternelle :

Comme chaque année à cette période, une garderie est mise en place pour les enfants de l'école maternelle. Elle a débuté le lundi 4 Mars. Elle se déroule dans les locaux de l'école primaire de 17h00 à 18h00. Les enfants scolarisés dans la classe des petits située rue Arnould Quenardel, sont pris en charge par une personne employée de la Commune pour les emmener à l'école primaire, rue de Mailly. Les enfants sont à reprendre par les parents à l'école primaire.

Récupération :

Nous récupérons, les bouchons en liège (sans les plaques de muselets) et les bouchons de vin pour la recherche sur la mucoviscidose, les bouchons en plastique des bouteilles d'eau, de lait et de jus de fruits pour l'achat de fauteuils roulants.

Vous pouvez déposer vos sacs chez Bernadette VIGNON, Pascal BUTIN ou à la mairie.

Merci d'avance.

A réclamer en mairie :

- une montre « chasseur français »,
- un pull bleu oublié au Caveau St Vincent.

Réunion du Conseil Municipal du 11 Décembre 2001

Tous les membres présents.

Secrétaire de séance: Melle. Vignon ML.

Le Conseil Municipal,

- **Prend connaissance** de l'estimation des travaux pour la rue de la Cendrière;
- **Prend connaissance** des subventions accordées pour l'installation « Internet » à la bibliothèque: 58.99 % du Conseil Régional et 20 % du Conseil Régional sur un montant H.T. de 9172 Francs;
- **Donne son accord** pour contacter M.C.C.A. (Maison Coopérative de Champagne Ardennes) pour un projet éventuel de construction de logements rue Werlé;
- **Décide de fermer** l'impasse de l'ancien château aboutissant sur la rue Moët et Chandon, par la pose d'une porte;
- **Décide de clôturer** le jardin public et de passer commande auprès de la société « BRIO »;
- **Décide de confier** à la société BRIO l'entretien du jardin public;
- **Fixe** au mercredi 9 janvier 2002, les vœux du Maire;

M. le Maire **demande** aux commissions de prévoir les travaux pour 2002 et leurs estimations pour fin janvier;

Le diplôme d'honorariat et la médaille d'or départementale, régionale et communale, seront remis à Monsieur François BADIER lors de la cérémonie qui aura lieu le vendredi 8 février 2002.

Séance levée à 23h15.

Réunion du Conseil Municipal du 8 Janvier 2002

Tous les membres présents, absent excusé: M. LECCA Sébastien

Secrétaire de séance: Melle. Vignon ML.

- Le conseil Municipal **est mis au courant** de la création de l'association « Team Moto Champagne » dont le président est M. Duterne D. qui sollicite une subvention. Le conseil réfléchit;
- Des travaux de traitement de charpente dans les greniers situés au dessus des logements de Madame Barbier et de Monsieur Mouzon, sont prévus en 2002. Il a été demandé aux locataires de regrouper au maximum les affaires leur appartenant;
- Le conseil Municipal **décide** d'installer des prises sur les poteaux électriques EDF pour le branchement des guirlandes électriques de Noël;
- Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du compte rendu de la réunion de la Commission Tourisme en date du 26 novembre 2001, a été étonné d'apprendre que la nouvelle appellation du Phare de Verzenay pourrait devenir le « Phare de Champagne » avec changement du logo du Musée du Phare. Le Conseil Municipal est contre ce projet et demande à Monsieur le Maire d'adresser un courrier à Monsieur le président de la Communauté de Commune Vesle Montagne de Reims afin qu'il revoit sa décision. Affaire à suivre.

Séance levée à 22h00.

Réunion du Conseil Municipal du 12 Février 2002

Tous les membres présents.

Secrétaire de séance: Melle. Vignon ML.

- M. le Maire **donne** compte rendu de la réunion avec M.C.C.A au sujet du projet de construction de quatre logements, anciennement la chambre chaude, rue Werlé. Contact est pris avec France Télécom pour un éventuel déplacement du bâtiment se trouvant sur ce terrain. Affaire à suivre;
- Rendez-vous à prendre avec les époux Alvaro au sujet du logement;
- Une délibération **est prise** pour la révision du P.L.U (Plan Local d'Urbanisme), anciennement P.O.S;
- L'installation de la fontaine est prévu **le lundi 4 mars 2002 après midi**;
- Diverses commissions ont préparé et donné leurs prévisions budgétaires pour l'année 2002.

Séance levée à 23h00.

Rapport des commissions

Commission : ENVIRONNEMENT

Le 9 Janvier dernier, nous avons récompensé les maisons fleuries. Voici le classement par ordre alphabétique : Mmes J. BAJAN, O. BRANDAO et P. BUTIN. C'est un choix difficile à faire, car beaucoup de personnes fleurissent leur maison.

La commune de VERZENAY est arrivée 4ième au concours « fleurir la Marne 2001 LE PAYS DE REIMS ». Nous avons été gênés par le plan Vigipirate, qui nous a obligé à retirer des jardinières en pleine fleur aux écoles et à la petite salle des fêtes. Il reste encore beaucoup de choses à faire et avec la participation de tous, nous essaierons de faire mieux en 2002.

Les personnes désirant s'investir dans la plantation, l'entretien et l'arrosage de massifs peuvent se faire connaître en mairie.

Notre prochain nettoyage de printemps aura lieu le samedi 23 mars. Rendez-vous à 9h00 place de la Mairie.

Bernadette VIGNON

Commission : CULTUREL et BIBLIOTHEQUE

Comment fonctionne la bibliothèque ?.

Sa création remonte à octobre 1983. Elle est ouverte 4 fois par semaine pour les habitants des communes de Verzenay, Mailly-Champagne, Verzy, Beaumont et Villers Marmery. L'inscription et le prêt sont gratuits.

La bibliothèque a pour vocation première le prêt de livres, et de disques et offre la possibilité de faire des recherches. Elle organise des expositions et des concours, accueille les classes des différentes écoles, des spectacles et diverses manifestations culturelles.

Une partie des livres provient de la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Marne. La commune de Verzenay attribue à la bibliothèque un budget de fonctionnement, permettant en outre l'achat d'environ 250 livres par an.

Pour faire fonctionner cette structure, un poste rémunéré à mi-temps d'agent du patrimoine a été créé il y a trois ans, il est occupé par Madame Isabelle BRIOT, demeurant à Reims.

A ses côtés, une équipe de 8 personnes, toutes bénévoles, assure les permanences et participe activement à toutes les activités annexes.

Madame Francine RENOIR assume bénévolement la responsabilité de la bibliothèque.

Nous vous rappelons que le théâtre du Muselet se déplace à Verzenay le jeudi 25 Avril à 20h00 (Petite salle des fêtes). Au programme « un enfant de Bosnie ». A l'issue du spectacle, une flûte de l'amitié réunira les spectateurs et les comédiens pour une discussion à bâtons rompus. Venez nombreux

Frédérique HATTE

Commission : JUMELAGE

Cette année, nous allons fêter le 20ième anniversaire du jumelage VERZENAY-BERLOZ. Des rencontres vont être organisées. Les personnes désirant recevoir des correspondants peuvent se faire inscrire en mairie.

État Civil

Naissances :

- Le 26.12.2001, Wolfgang VIOL
1, rue Heidsieck

- Le 03.02.2002, Axel JEAN
43, rue de Mailly

Décès:

- Le 10.01.2002, Pierre HENIN

Le 23.02.2002, Marie-Antoinette GLOAGUEN
épouse RICHEZ

Compte rendu d'actualité

TOURNOI DE FOOTBALL

Le samedi 16 février 2002, VERZENAY football-club a organisé son 1er tournoi de foot en salle au gymnase de VERZY en présence de huit équipes. Tout s'est déroulé dans un bon esprit sportif.

L'équipe de TREPAIL a remporté le tournoi devant celles de PRUNAY et de VERZENAY.

Le coin des Associations

COMITE DES FETES

Le COMITE DES FETES organise cette année sa troisième foire artisanale et gastronomique en salle. Celle-ci se déroulera **le dimanche 21 avril 2002 de 9 heures à 19 heures**. Nous espérons qu'elle aura autant voir plus de succès que l'an passé. Il est encore possible de s'inscrire auprès de Cyril DUTERNE ou Ingrid RODRIGUE au 03-26-08-76-39 ou au 06-08-88-35-71. Le coût de l'emplacement pour 3 mètres est de 24 euros celui-ci étant modulable selon vos besoins (mètre supplémentaire : 8 euros). Nous espérons vous y voir nombreux.

Lors de son assemblée générale de janvier, le bureau du comité des fêtes a été modifier: Président: Duterne Cyril, Vice-Président: Lelarge Franck, Secrétaire: Rodrigue Ingrid, Vice Secrétaire: Cousinard Nathalie, Trésorier: Cousinard Sébastien, Vice Trésorier: Bovière Franck et Lelarge Sabrina

VERZENAY FOOTBALL CLUB

Le Verzenay Football Club a commencé l'année par une victoire contre CHOUILLY 2-1. Le match contre DIZY a été reporté à cause des intempéries. Le calendrier des prochains matchs est le suivant:

Le 17 Mars: Verzenay FC- OIRY US, le 24 Mars: Val de Livre- Verzenay FC, le 7 Avril: Verzenay FC-Tours s/ Marne, le 14 Avril: Eceuil-Verzenay FC, le 21 Avril: Verzenay FC-Magenta O., le 28 Avril: Mareuil s/ Ay-Verzenay FC.

DONNEURS DE SANG

SECOURISTES DE LA MONTAGNE DE REIMS

Vous allez dire encore la même rengaine, mais il faut des donneurs de sang, c'est bien réel. Lorsque vous irez tendre votre bras pour donner votre sang. Vous aurez un entretien avec un docteur du centre de prélèvement sanguin, n'hésitez pas à lui confier vos problèmes de santé, même insignifiants.

SAPEURS POMPIERS DE VERZENAY

Le corps des sapeurs-Pompiers de VERZENAY, remercie les habitants pour l'accueil qu'ils ont reçu lors de leur passage pour les calendriers.

Lieutenant VIGNON.

E.S.M.R

Ici le calendrier des séances de natation (sous réserve de modifications): le 9 Mars: Nautilus, le 16 Mars: Talleyrand, le 23 Mars: Nautilus, le 30 Mars : Nautilud et du 6 Avril au 29 Juin : Nautilud.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DES ECOLES DE VERZENAY

L'association organise son troisième GALA DES ECOLES, **le samedi 27 Avril 2002 à 20h00** au Caveau St Vincent. Au programme, un concours de déguisement pour les enfants, orchestre, dîner suivi du traditionnel bal. Réservez dès à présent votre soirée!

Les Services de Garde

GARDE DES INFIRMIERES

Madame ROUSSEAUX : du 25/02/02 AU 10/03/02, (au 03-26-49-42-70)
Madame CREUSAT : du 11/03/02 au 24/03/02, (au 03-26-49-44-82)
Madame ROUSSEAUX : du 25/03/02 au 07/04/02
Madame CREUSAT : du 08/04/02 au 21/04/02
Madame ROUSSEAUX : du 22/04/02 au 05/05/02

MEDECINS—PHARMACIES

03/03/02: Docteur : Kuntz-Sillery-03.26.49.10.28
Pharmacie : Tonnel-Verzy-03.26.97.91.28
10/03/02: Dr. : Scheer-Val de vesle-03.26.03.92.64
Ph. : Bucquet -Verzenay-03.26.49.42.62
17/03/02: Dr. : Machuel-Rilly-03.26.03.41.20
Ph. : Tonnel-Verzy-03.26.97.91.28
24/03/02: Dr. : Roua-Taissy-03.26.82.38.52
Ph. : Malezet-Taissy-03.26.82.24.51
31/03/02: Dr. : Demoulin-Val de vesle-03.26.03.92.64
Ph. : Phie du vignoble -Rilly-03.26.03.40.38
01/04/02: Dr. : Saget-Verzenay-03.26.49.40.99
Ph. : Phie du vignoble -Rilly-03.26.03.40.38

L'Agenda

12 MARS

Réunion de Conseil Municipal

23 MARS

Nettoyage de printemps

9 AVRIL

Réunion de Conseil Municipal

21 AVRIL

3^{ème} Foire Artisanale et Gastronomique
Premier tour des Elections Présidentielles

25 AVRIL

Pièce de Théâtre à la Bibliothèque
de Verzenay

27 AVRIL

Soirée de Gala des Ecoles

28 AVRIL

Grand Prix de Verzenay
Course Cycliste

Le prochain Bulletin paraîtra le 7 Mai 2002

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Nous, Maire de la commune VERZENAY

Vu les articles L131.2, I131.3 et L131.4 du code des communes.

Vu le décret n°54-724 du 10 juillet 1954 du code de la route et en particulier les articles R 44 et R 225,

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Considérant la circulation actuelle, l'étroitesse des rues dans la commune et qu'il convient de réglementer afin d'éviter tous risques d'accidents,

ARRETONS

Article 1— le stationnement est réglementé dans les rues de Mailly Thiers (CD26), Chanzy (CD26E), André Charpentier, du Corbet, Maréchal, Collet, Heidsieck, Arnould Quenardel, comme ci-dessous :

STATIONNEMENT INTERDIT :

RUE DE MAILLY :

- Du n° 2 (angle rues Thiers-Gambetta) jusqu'à face au n°43,

- Côté impair face à l'école primaire 30 rue de mailly, des deux côtés, du passage piétons.

RUE THIERS

- Du n° 2 (intersection rues de Mailly/Thiers jusqu'à l'intersection rue Collet)

- Du n° 34 (intersection rues Chanzy/Thiers jusqu'à la sortie VERZENAY-limite d'agglomération) de l'angle de l'immeuble n°31 jusqu'au deuxième angle n°23

- Du premier angle de l'immeuble n° 19 jusqu'au deuxième angle n°5 (intersection rue Heidsieck)

RUE CHANZY

- Du n°47 jusqu'au n°19 (rue de Berloz)

- Du n°15 jusqu'à l'intersection rues Chanzy (anciennement rue de la Grande Fontaine)/Thiers

RUE CHANZY (anciennement rue de la Grande Fontaine)

- Côté pair sur toute la longueur de la rue Chanzy (CD26) à la rue de mailly

RUE ANDRE CHARPENTIER

- Des deux côtés , sur la longueur

RUE DU CORBET

- Des deux côtés, sur la longueur , du n°5 au N°10

RUE MARECHAL

- Des deux côtés, sur la longueur

RUE COLLET

- Des deux côtés, sur la longueur sauf riverains

RUE HEIDSIECK

- Des deux côtés, sur toute la longueur sauf riverains

RUE ARNOULD QUENARDEL

- De la mairie jusqu'au parking (côté école maternelle)

- Côté impair face à l'école maternelle

Article 2—Ces interdictions seront portées à la connaissance des usagers par la mise en place de panneaux réglementaires B6a1 et panoneaux M8a et M8b à chaque extrémité, et panneaux B6a1 et panoneaux M8c en « rappel » et le marquage au sol de bandes jaunes continues.

Article 3— MM. Le Directeur Départemental de l'équipement de la Marne, le Commandant du Groupement de Gendarmerie de REIMS, le Commandant de la Compagnie de la CRS 33 de REIMS, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans la commune de VERZENAY .

Article 4—Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté municipal n°1 du 5 avril 1990

Pour extrait conforme : En Mairie, le 27/11/2001

Le maire VERZENAY